

Trésors naturels...

Les Jardins de la Baie Saint Jean (ou Jardins botaniques) regroupent plusieurs variétés de plantations, des plans d'eau sur lesquels s'amuse les nombreux canards, ainsi qu'une biodiversité importante. Ouvert toute l'année, l'entrée y est gratuite.

Sur ce sentier, on découvre également un **paysage varié**, composé de plages, dunes blanches, dunes à fourrées, dunes grises et on y rencontre goélands bruns, mouettes rieuses, pics-verts et faucons crécerelles. Une partie du tracé se situe sur l'espace naturel sensible des dunes de la Slack dont Eden 62 est gestionnaire. Le milieu dunaire est fragile, bien rester sur les sentiers.

Par temps dégagé, depuis les falaises, il y a possibilité de voir les **côtes anglaises** et le trafic maritime incessant du Détroit.

1. Faucon Crécerelle
2. Promenade sur la digue
3. Jardins de la Baie Saint Jean.

Pour la petite histoire

Ce parcours permet de découvrir l'**architecture balnéaire du XIX^{ème} siècle** de la station touristique de Wimereux.

Cette portion de la Côte était utilisée par les allemands pendant la seconde guerre mondiale. On y trouve d'ailleurs certains **vestiges de cette période**.



Commune de départ : Wimereux

Stationnement et accès au sentier :

Parking des Jardins de la Baie Saint Jean

Rive droite du Wimereux ①

Parking de la Pointe aux Oies ④

Parking des Allemands ⑤

Parking de la Slack ⑥

Coordonnées GPS :

Latitude : 50.769 - Longitude : 1.610

Infos pratiques :

Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél. : 00 33(0)3.21.10.36.30

www.tourisme-boulonnais.fr/balade



Le Boulonnais

naturellement!



Sentier de la Baie Saint Jean



Départ Wimereux



12 km



3h



Niveau
moyen

Descriptif du parcours

Départ de l'office de tourisme de Wimereux.

1 Rejoindre la digue en longeant le Wimereux jusqu'à son embouchure. Tourner à droite sur la digue (200 m).

2 Prendre à droite les escaliers qui remontent vers la « rue du Docteur Calmette ». Au carrefour, tourner à gauche et remonter la « rue du tennis », jusqu'au terrain de football.

3 Prendre à gauche puis emprunter le chemin en pavés rouges et contourner le terrain de football. Suivre ensuite le GR du littoral jusqu'au « parking de la Pointe aux Oies » (1250 m).

4 Suivre le GR à travers les dunes jusqu'au « parking des allemands » (700 m). Tourner à droite et traverser la D940 puis passer le portillon en bois.

5 Suivre le parcours dans les dunes (2400 m) puis repasser sous la D940 par la passerelle en bois pour arriver sur le « parking de la Slack ».

6 Se diriger vers la mer (750 m). Continuer sur la plage (direction

sud) jusqu'au panneau signalétique GR (1200 m). Remonter vers les dunes pour rejoindre un chemin bétonné qui revient au « parking des Allemands ».

7 Reprendre dans la direction du « parking de la Pointe aux Oies ».

8 Peu après celui-ci, entrer dans la pâture par le passage sélectif et rejoindre la D940.

9 Tourner à droite et suivre la départementale.

10 Juste après le rond-point, prendre une allée sur la droite, aussitôt à gauche pour redescendre vers le centre ville. Tourner à droite vers le stade Victor Lemoine, descendre la rue, puis prendre à gauche la rue Pierre-André Wimet, sur la droite traverser les jardins de la Baie Saint-Jean. Prendre ensuite à gauche pour rejoindre le point de départ en passant au dessus du Wimereux.

8

SENTIER DE LA BAIE SAINT JEAN

12 km 3h

SERVICES DE PROXIMITÉ :



Mairie de Wimereux

Place Roi Albert 1^{er} - Tél. : 00 33(0)3.21.99.85.85

• Office de tourisme de Wimereux - Quai Alfred Giard
Wimereux - Tél. : 00 33(0)3.21.83.27.17
www.wimereux-tourisme.fr

Commerces de proximité dans le centre de la station balnéaire (boulangerie, supérette...).



Équipement nécessaire :
Chaussures de marche et paire de jumelles.

Balissage :

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité d'itinéraire
Mauvaise direction



Changement de direction

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

